

Valentine Rebérioux

AVOCATE A LA COUR

---

90 rue Pouchet – 75017 Paris

**Communiqué de Me Rebérioux, Avocate de M. Fethi Benslama**

Paris, le 8 octobre 2020

Monsieur Fethi Benslama a appris ce jour que l'enquête dont il faisait l'objet depuis l'automne 2018 pour des faits de harcèlement moral et harcèlement sexuel avait été classée sans suite par le Parquet de Paris le 26 novembre 2019 au motif que « les preuves ne sont pas suffisantes pour que l'infraction soit constituée et que des poursuites pénales puissent être engagées. »

Le Parquet de Paris n'a pas non plus jugé opportun d'engager la moindre poursuite contre Monsieur Fethi Benslama sur le fondement du rapport de l'IGAENR concernant le fonctionnement de l'UFR IHSS de l'Université Paris Diderot datant de septembre 2019.

Monsieur Fethi Benslama se félicite de cette décision qui confirme ce qu'il clame depuis plus de deux ans, à savoir qu'il a fait l'objet d'une campagne calomnieuse et mensongère l'accusant de « violences sexuelles » contre des collègues répandue par ses opposants au sein de l'Université de Paris et reprise par de nombreux médias dont MEDIAPART et ELLE.

Ce lynchage public se poursuit alors que Monsieur Fethi Benslama n'a jamais fait l'objet de la moindre sanction qu'elle soit judiciaire, disciplinaire ou administrative.

Monsieur Fethi Benslama est satisfait que son innocence soit prouvée mais se battra jusqu'au bout pour que son honneur soit rétabli.